|  |
| --- |
| LogoVGnew nb  Conseil municipal Déposée à la séance du. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .  Renvoi direct en commission demandé: OUI / NON  Commission:. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .  **ATTENTION:**   * **Merci de rédiger le texte d’une manière claire et lisible.** * **Les signatures doivent figurer au verso, à côté de chaque nom correspondant.** * **Merci de prêter attention à la conformité de la forme de l’objet déposé (M, R, IE, IO, QE ou PRD)**   MOTION |

M-

Présentée par : ..……………….…………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Objet: **Occupons l’inoccupé, des bureaux pour les sans-abris !**

**Exposé des motifs :**

**Transformation de bureaux vides : une perspective pour les personnes sans-abris ?**

Différents articles parus dans la presse, ces derniers mois, ont fait état d’une baisse de la demande sur le marché suisse de l’immobilier de bureaux, augmentant les surfaces disponibles. Les mesures sanitaires ont accéléré des tendances déjà observées avant la crise et le problème des surfaces de bureaux vides va tendre à s’accentuer à l’avenir.

Avant la crise, cela représentait déjà plus de 230'000 m2 de surfaces inoccupées sur le marché[[1]](#footnote-1). En juillet 2020, ce sont 18% des bureaux vides du pays[[2]](#footnote-2) qui se situaient sur le territoire cantonal. Il n’y a jamais eu autant de surfaces commerciales vides (notamment des bureaux) et la tendance ne fait que se renforcer : les autorisations de construire délivrées avant la crise vont sensiblement augmenter l’offre alors que l’augmentation du télétravail et la conjoncture économique incertaine vont probablement réduire, de manière durable, la demande de surfaces de bureaux.

Cette situation est d’autant plus dommageable pour une ville dense comme Genève où l’espace est rare et où les besoins en logements sont criants !

En parallèle, nous observons une précarisation galopante d’une part importante de la population. Ces dernières années, la problématique du sans-abrisme est régulièrement revenue dans l’actualité. Différentes associations et collectivités publiques se mobilisent pour trouver, tant bien que mal, des solutions. Disposer d’un toit en surface est une condition préalable à la mise en place d’un travail socio-sanitaire de proximité qui aurait comme objectif un début de réinsertion sociale.

S’il n’existe pas de chiffres officiels concernant le sans-abrisme, les milieux associatifs luttant contre ce phénomène estimaient (avant la crise) qu’entre 400 et 1000 personnes étaient concernées. Or, une partie des structures allouées pour accueillir des personnes sans-abri sont des structures d’urgence particulièrement inadaptées pour répondre aux besoins, notamment concernant le travail de réinsertion.

Le 9 février dernier, le Conseiller d’Etat Thierry Apothéloz en charge du Département de la cohésion sociale détaillait son plan cantonal contre la précarité. Celui-ci, fort de 7 objectifs, vise notamment à « offrir des conditions de logement dignes à chacun : volet qui comprend, entre autres, un projet de loi sur le « sans-abrisme » actuellement en consultation à l’Association des communes genevoises ». En parallèle, le département de la Cohésion Sociale de la Ville de Genève a également déployé des moyens important pour lutter contre le sans-abrisme. La Ville met à disposition des hébergements temporaires pour des personnes sans domicile fixe.

Si l’on peut imaginer qu’il n’est pas aisé pour les propriétaires de bureaux de se lancer dans une reconversion complète vers du logement, notamment en raison de son caractère définitif, la reconversion temporaire présente un potentiel intéressant.

En s’inspirant des initiatives développés par « Unity Cube »[[3]](#footnote-3), les Vert.e.s genevois.e.s ont développé un projet qui permettrait de monter des modules d’habitation dans des surfaces commerciales inoccupées. Un tel projet, porté par une association, offrirait la possibilité d’utiliser les surfaces de bureaux inoccupées pour donner un toit et un espace à soi aux personnes sans-abris. La modularité de ces structures permettrait, en outre, d’adapter les structures aux personnes accueillies (familles avec enfants, hommes, femmes, toxico-dépendante). La réversibilité, l’adaptabilité, la durabilité et les coûts relativement modestes faciliteraient la mise en place d’un projet soutenu par la Ville et les milieux immobiliers. Dans un premier temps, un premier projet pilote pourrait être lancé par la Ville, en collaboration avec un acteur du secteur immobilier.

Considérant :

* Qu’avant la crise, plus de 230'000 m2 de bureaux étaient inoccupés, dont un grand nombre situé sur le territoire de la Ville ;
* Que la demande pour des surfaces de bureaux va diminuer, avec les effets conjoints d’une conjoncture économique incertaine et de l’augmentation du télétravail ;
* Que le territoire communal est un bien précieux qu’il s’agit de ne pas gaspiller ;
* Que la crise du logement et les loyers prohibitifs en Ville de Genève frappent durement les personnes les plus précarisées ;
* Qu’aucune véritable solution n’a été proposée pour répondre aux besoins des sans-abris ;
* Que les conditions d’accueil des sans-abris, que ce soit dans les abris PC ou dans d’autres structures temporaires, ne sont pas satisfaisantes ;
* Qu’offrir un toit et un espace à soi à une personne sans domicile est un prérequis à un travail socio-sanitaire de réinsertion ;
* Que les besoins des personnes sans domicile fixe diffèrent selon qu’elles soient des familles avec enfants, des hommes, des femmes ou des personnes avec des problèmes socio-sanitaires.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

* A soutenir toutes initiatives qui permettraient d’utiliser, de manière temporaire, des surfaces de bureaux inoccupées pour répondre aux besoins des sans-abris ;
* A financer un projet-pilote sur la base du concept développé par « Unity Cube » et porté par une association ;
* A envisager un projet-pilote sur la base de ce concept avec un acteur du secteur immobilier ;
* A engager des discussions avec les milieux immobiliers pour évaluer les opportunités pour la mise en place de ce concept dans certaines surfaces de bureaux inoccupées.

Signature(s) au verso:

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Signature** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

1. Tribune de Genève : [« *Nombre record de bureaux vides à Genève »*](https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/nombre-record-bureau-vide-geneve/story/29684259), 20 août 2019 [↑](#footnote-ref-1)
2. Heidi.news : [*« Les bureaux vides prolifèrent à Genève. Et cela va continuer... »*](https://www.heidi.news/economie/les-bureaux-vides-proliferent-a-geneve-et-cela-va-continuer)*,* 21 juillet 2020. [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.unity-cube.com/> [↑](#footnote-ref-3)